



### SÉCURITÉ CIVILE

# Près de vingt mille personnes secourues en 2024

Le rapport des services de sécurité civile de l'année en cours, présenté à Brazzaville, fait état de 18 977 interventions réalisées en matière de secours à victimes. Un chiffre en hausse de 4 901 cas comparé à l'an dernier. Face à cette réalité, le commandement de la sécurité civile envisage d'étendre son action en application de la politique de déconcentration, de décentralisation et de développement local.

Page 16

Une opération de secours



### PATN

## Des centres de formation en gestion des données numériques



La mission de la BM visitant le site de la Chambre de commerce Adiac

Le Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) se déploie à travers le pays avec l'ouverture des structures de formation des agents du secteur public en gestion des bases de données. Ce projet financé par la Banque mondiale, à hauteur de 60 milliards FCFA, vise à contribuer à la digitalisation de l'économie congolaise.

Page 5

### ENVIRONNEMENT

## Un projet agroforestier pour des plantations industrielles

Le gouvernement a signé, le 30 août, une convention de valorisation des bois de plantation forestière domaniale avec la société Xian He Congo Sarl. Celle-ci va réaliser des plantations d'eucalyptus et de pins sur une superficie de 21268 hectares dans les départements du Pool, de la Lékoumou et du Niari.

« Ce projet va contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population riveraine et au développement local à travers l'installation d'infrastructures de base et une redevance par mètre cube de bois de plantation produits, destinés à alimenter un fonds de développement. Ce fonds servira à financer des micro-projets portés par la popu-



Les deux parties présentant le document de l'accord/DR  
lotion locale », a fait savoir la ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo.

Page 3

### CONGO-CAMEROUN

## Appel à la mise en service du poste de contrôle unifié

Lors de la réunion d'adoption des termes de référence de la mission conjointe des experts de la sous-commission chargée des opéra-

tions de démarcation et de réaffirmation de la frontière Congo-Cameroun, tenue à Ouesso, le préfet du département de la Sangha, Edouard Denis Okouya, a plaidé pour la mise en service du Poste de contrôle unifié au niveau de la localité de Ntam.

« La mise en service effective de ce poste de contrôle sur notre frontière commune permettra de mieux gérer les flux des personnes et des marchandises, de lutter efficacement contre les activités illégales et de promouvoir des échanges commerciaux

plus fluides, transparents et bénéfiques pour nos populations », a-t-il déclaré.

Page 2

**Éditorial**  
**Echéances**

Page 2



## ÉDITORIAL

## Échéances

Dans à peine un mois, sans surprise, reviendront en force deux rendez-vous incontournables : la rentrée des classes et le retour des pluies.

Le premier se prépare dès maintenant, d'autant plus que les parents, tenus par les délais, doivent être en mesure de prendre de l'avance dans l'achat des fournitures scolaires de leurs petits protégés. À leur tour ces derniers, l'ayant sans doute appris, notamment les plus âgés, se rappelleront qu'en la matière, il est conseillé de s'investir dans l'apprentissage dès la première semaine de la rentrée des classes.

Le second rendez-vous est aussi redouté que le premier. Il l'est même davantage en raison de ses effets souvent inattendus et de son impact sur la vie de tous les jours. Si elle est lourdement pluvieuse, la saison prochaine verra Brazzaville et ses environs à nouveau plongés dans l'incertitude des érosions, inondations, glissements de terrain et autres calamités.

La difficulté pour cette échéance-là tient au fait que personne n'en a vraiment la maîtrise, ou presque. Lorsque des dispositions sont prises à temps, à l'exemple du parent préparant la rentrée scolaire de son enfant avant le début des cours, l'essentiel peut être sauvé. Pourtant, le constat est là : dans Brazzaville, les quelques travaux de voiries entrepris les semaines écoulées n'ont pas permis de boucher tous les nids de poule jonchant les principales avenues.

Dans Moukondo, Mougali, Ouenzé, les trous béants n'ont pas disparu. A Mikalou, le cas de la première sortie Nord de la capitale, à hauteur du lycée Thomas-Sankara, se passe de commentaire. Au-delà de la route fortement abîmée sur un périmètre n'avoisinant pas les 200 mètres, le mur d'enceinte de l'établissement scolaire voit ses abords se forer au jour le jour. Et c'est préoccupant.

Les Dépêches de Brazzaville

## CONGO-CAMEROUN

## Mettre en service le Poste de contrôle unifié à Ntam

Le préfet du département de la Sangha, Edouard Denis Okouya, à l'occasion de la réunion d'adoption des termes de référence de la mission conjointe des experts de la sous-commission technique chargée des opérations de démarcation et de réaffirmation de la frontière Congo-Cameroun, tenue récemment à Ouessou, a plaidé pour la mise en service effective du Poste de contrôle unifié à la frontière (Pcuf) à Ntam.

Selon le préfet de la Sangha, la mise en service du Pcuf représentera une avancée significative dans l'optimisation de la gestion des frontières entre le Congo et le Cameroun. « En effet, la mise en service effective du Pcuf à notre frontière commune permettra de mieux gérer les flux de personnes et de marchandises, de lutter plus efficacement contre les activités illégales et de promouvoir des échanges commerciaux plus fluides, transparents et assurément bénéfiques pour nos populations », a expliqué Edouard Denis Okouya.

Une fois installé, le Pcuf de Ntam sera également un vecteur de coopération renforcée entre les deux administrations, favorisant ainsi une meilleure compréhension mutuelle et une gestion conjointe des défis frontaliers. « Nous avons déjà observé des progrès significatifs grâce à ce projet, et nous sommes

convaincus que la mise en œuvre complète du Pcuf apportera des bénéfices tangibles à nos deux pays », a précisé le préfet.

Edouard Denis Okouya a, par ailleurs, rappelé la nécessité de relancer et de renforcer le Tri-national de la Sangha (TNS). Un projet qui représente, d'après lui, une opportunité unique pour le Congo, le Cameroun et la République centrafricaine de collaborer de manière encore plus intégrée pour le développement durable et la préservation de l'environnement par la lutte contre le braconnage et le trafic illicite des espèces fauniques. « Le TNS est un symbole de notre engagement commun pour la conservation de nos ressources naturelles et la promotion d'une gestion harmonieuse de notre biodiversité. En revitalisant ce cadre d'échanges, nous pourrions non seulement protéger efficacement les écosystèmes

vitaux qui couvrent nos territoires, mais aussi stimuler des initiatives de développement économique qui bénéficient directement aux populations locales », a-t-il rappelé.

La coopération dans le cadre du TNS, a rappelé le préfet de la Sangha, est non seulement une responsabilité écologique, mais aussi une opportunité pour les trois pays d'enrichir leurs relations bilatérales et multilatérales pour la résilience de la sous-région face aux défis environnementaux et socioéconomiques actuels. « Je suis convaincu que par le TNS, nous avons l'opportunité de démontrer à la communauté internationale que nos pays sont prêts à prendre des mesures concrètes pour un avenir commun prospère et respectueux de l'environnement, non pas un avenir imposé par d'autres qui ne voient que leurs intérêts », a conclu Edouard Denis Okouya.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/  
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira  
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi  
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo  
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,  
Chef de service Comptabilité : Wilfried Meyal  
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur :  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbengué Okandze (chef de service),  
Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara,  
Myck Mienet Mehdi,

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR

## L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,  
eMail : contact@inc-sa.com,  
site Internet www.inc-sa.com



## AGROFORESTERIE

## Le Congo concède plus de 21000 hectares à la société chinoise Xian He

Une convention de valorisation des bois de plantation forestière domaniale a été signée, le 30 août à Brazzaville, entre la ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, et le patron de Xian He Congo Sarl, Yong Qing Zhu. La société concessionnaire va y réaliser des plantations industrielles d'eucalyptus et de pins sur une superficie totale de 21268 hectares (ha), dans les départements du Pool, de la Lékoumou et du Niari.

La convention d'exploitation comprend un premier bail emphytéotique sur le bloc d'Obili, d'une superficie de 20 216 ha, à Zanaga, dans le département de la Lékoumou, et le bloc de Malolo d'une superficie de 360 ha, à Louvakou, dans le département du Niari. La concessionnaire va y développer l'afforestation, l'exploitation et le reboisement des essences d'eucalyptus et de pins.

Le second bail emphytéotique porte sur le massif du Pk45, d'une superficie de 692 ha, à Ignié, dans le département du Pool. La compagnie Xian He Congo Sarl s'est engagée à y réaliser une exploitation et un reboisement avec les mêmes essences. Celle-ci entrevoit d'investir environ 20 milliards FCFA au cours des prochaines années et de créer plus de 500 emplois directs. La compagnie Xian He Congo pourrait aussi développer des industries de déroulage d'une capacité de 5 à 10 000 feuilles par jour.

D'après le président directeur général de Xian He Congo, Yong Qing Zhu, une unité de fabrication de contreplaqués, de traitement de la résine de pin et une menuiserie moderne vont être installées pour aider à ravitailler le marché local et international. La signature de ces baux constitue, pour la société bé-



Les deux parties présentant le document de l'accord DR

néficiaire, l'aboutissement d'un long processus de négociations avec le gouvernement congolais, près de dix mois après l'officialisation du protocole d'accord signé début novembre 2023, à Brazzaville.

Le promoteur de Xian He Congo s'est montré rassurant sur l'avenir

de son projet de valorisation des bois de plantation forestière domaniale.

« Cette cérémonie de signature est une preuve de notre volonté à apporter la contribution au développement socio-économique de la République du Congo, à travers la création d'emplois et la

formation des jeunes dans divers sous-secteurs. La société Xian He Congo Sarl est la filiale congolaise du groupe basé à Zhejiang, en Chine, qui a fait et continue de faire ses preuves dans la sous-région par la mise en valeur des plantations forestières », a assuré

Yong Qing Zhu.

Un autre cap a été franchi dans la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière d'économie verte et du processus de diversification économique, a estimé la ministre Rosalie Matondo. En plus des installations industrielles, la concession engage la compagnie à élaborer un plan d'aménagement, dans un délai n'excédant pas trois ans, sous la supervision de l'administration forestière. Xian He Congo devrait mettre en place une unité de transformation adaptée pour la transformation des bois de petit diamètre issus des plantations.

« Ce projet va contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population riveraine et au développement local, notamment à travers l'installation de certaines infrastructures de base et une redevance par mètre cube de bois de plantation produit, destiné à alimenter un fonds de développement local. Ce fonds servira à financer des micro-projets portés par la population locale », a déclaré la ministre de l'Économie forestière, annonçant la tenue d'une concertation sur l'accès à l'électricité censée associer l'opérateur public, l'Énergie électrique du Congo.

Fiacre Kombo

## LE FAIT DU JOUR

## La presse

Fort d'une légitimité que lui confère la place qu'elle s'est elle-même adjugée à force d'épreuves et d'engagements, l'association Reporters sans frontières (RSF) dévoile chaque année son rapport sur « Les conditions de l'exercice du journalisme dans le monde ». Un peu comme les chefs d'entreprise et les gouvernants dressent, à échéance échue, l'état des lieux des entités dont ils ont la charge de conduire les destinées.

Bien sûr que pour cette catégorie de responsables, le mandat qu'ils tiennent des actionnaires ou de leurs concitoyens les lie au bilan qu'ils défendent. Pour sa part, RSF n'a que le statut de témoin « privilégié », qui essaie de documenter au plus près et avec ses propres méthodes les relations entre les professionnels des médias et les régimes ou les systèmes politiques des États dans lesquels ils exercent leur métier.

RSF est-elle exempte de faiblesses ? Peut-être pas tout à fait mais son travail édifie-t-il

d'avantage l'opinion publique, les politiques, les acteurs économiques et sociaux sur les arbitrages dispensés aux médias publics et privés ainsi qu'à leurs fonctionnaires ? À n'en point douter, oui. Cependant, en attribuant des points entre des « bons » et des « mauvais » élèves de la liberté de la presse, l'organisation se met à dos les gouvernements qu'elle épingle à longueur de rapport.

Pourtant, si l'on tient compte du classement visant 180 pays et territoires, pour l'année 2022, seulement trois sortaient du lot : Norvège, Danemark, Suède. En usant de l'hyperbole sur ce compte, l'on peut être tenté de dire que le reste des 177 pays se valent, d'autant plus que la sévère échelle de notation de RSF renvoie à leurs études des arcanes de la liberté de la presse: régimes « démocratiques », démocraties « illibérales » et régimes « autocratiques ».

Sur la foi de cette sentence, et en raison du danger permanent qui guette les journalistes confrontés, il faut le dire, à la montée

des rivalités entre et au sein des États ; à la sourde mais brutale intransigeance des milieux maffieux qu'ils soient d'essence politique, économique, religieuse ou fanatique, le tableau du dire et écrire dans les médias ne gagnera pas en visibilité de sitôt. Les défenseurs des droits humains et tout spécialement des droits des journalistes sont appelés à poursuivre leur combat avec opiniâtreté.

Il est un autre défi préjudiciable à l'exercice du métier de journaliste que RSF mentionne à juste titre dans son rapport : la montée en puissance des réseaux sociaux et son corollaire, « la banalisation des circuits de désinformation ». La presse libre et sa matière première, l'information, risquent d'en payer un lourd tribut, si elles ne le payent pas déjà fortement. Mais poser cette inquiétude revient à s'interroger davantage sur ce concept magique de « liberté ». Qui a droit d'en user, de quelle façon et qui n'en a pas et de quel droit ? Question complexe, évidemment !

Gankama N'Siah



# VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI  
à VENDREDI (9h-17h)  
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

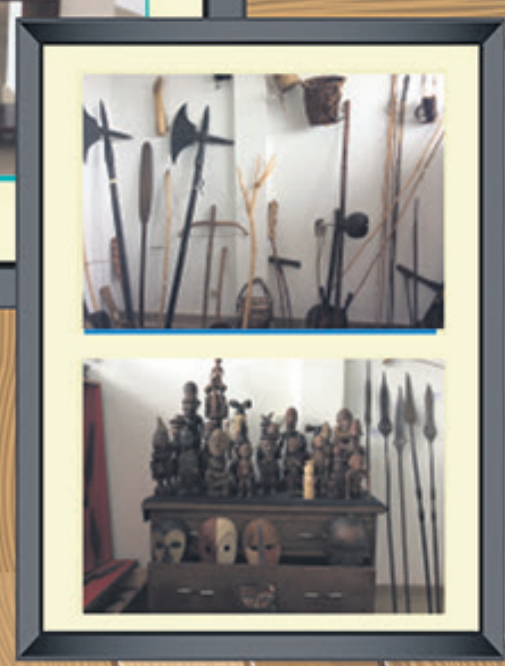
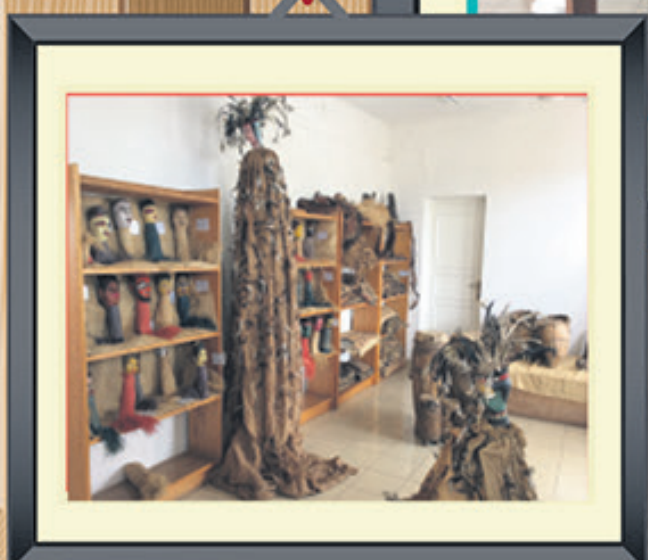
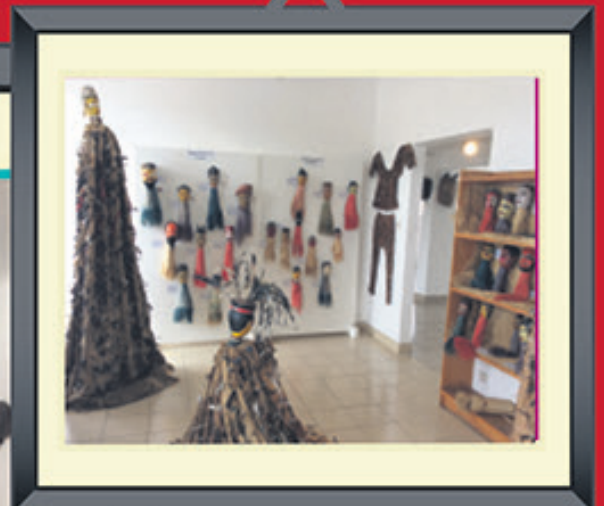
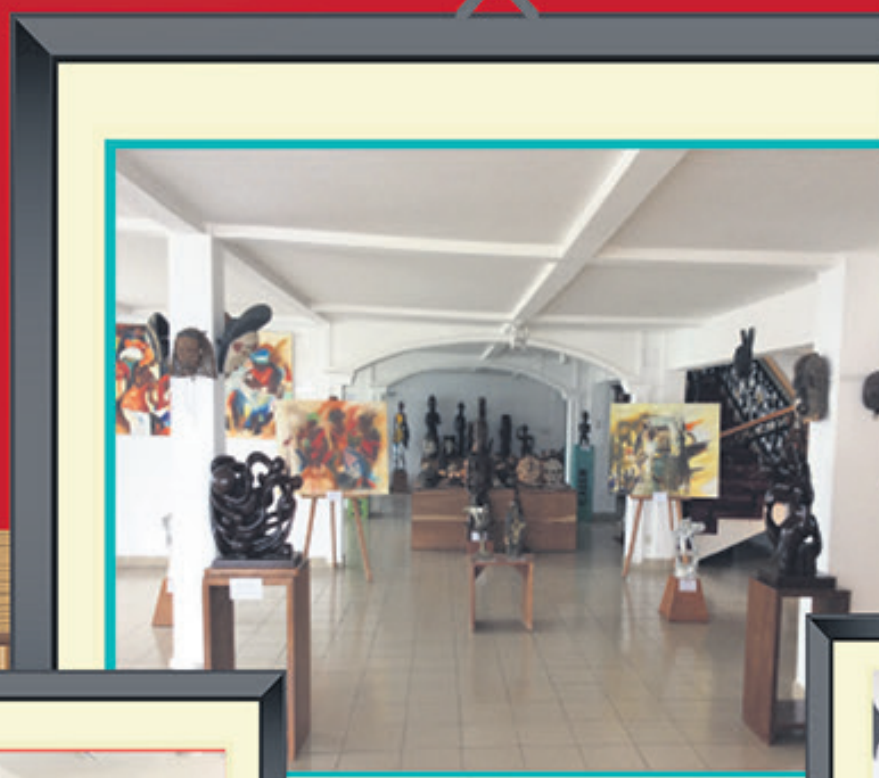
CÉRAMIQUES

MUSIQUE

## Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO

ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition  
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo.



## PATN

## Des agents publics formés à la gestion des bases de données numériques

Le Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN), financé par la Banque mondiale (BM), se déploie avec l'ouverture des centres de formation des agents du secteur public. En mission de supervision au Congo, des émissaires de la BM ont visité, le 29 août, le site de la Chambre de commerce de Brazzaville où se forment les agents du département des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique.

Les locaux de la Chambre de commerce de Brazzaville abritent l'un des centres de formation en compétences numériques. Le site est équipé de sept salles de formation, dont une dédiée aux cadres supérieurs, une autre sécurisée pour la formation en cybersécurité et le reste des salles pouvant accueillir les différentes vagues d'apprenants. « *Les partenaires sont venus voir comment se déploie le volet formation des agents de l'État* », a indiqué le coordonnateur national du PATN, Francis Seck Mangouami.

Concernant le déroulement des sessions de renforcement des agents publics, les planning et modules de formation semblent être ficelés. Selon l'un des formateurs, Ange Obenga, le module est



La mission de la BM visitant le site de la Chambre de commerce/Adiac

axé sur la gestion des bases de données. Ce formateur est sur une pratique pédagogique partant du point zéro pour conduire ses apprenants à un niveau intermédiaire. «*Nous*

*avons la première partie concernant les généralités sur les bases de données ; la deuxième partie concernant l'étude des cas pratiques, les bases de données*

*relationnelles. Sur le dernier point, nous avons fait le choix de travailler avec une application, MySQL. Cette étude a plus pour base trois axes : la manipula-*

*tion, la consultation et la mise à jour. Dans ces trois rubriques, nous avons les différents types de requêtes que nous essayons d'apporter, de travailler avec les apprenants* », a expliqué le formateur.

Chacune des vagues bénéficiera d'au moins 30 heures de formation théorique et support pratique. Ce processus contribue à la digitalisation des administrations publiques, à travers l'archivage des documents administratifs. Prévu pour une durée de cinq ans, le PATN est financé à hauteur 60 milliards FCFA par la BM. Ce projet vise à augmenter l'accès de la population mal desservie à l'internet et améliorer la capacité du gouvernement à fournir des services publics.

**Fiacre Kombo**

## ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

## CongoRep apporte son appui aux écoles paramédicales

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, a signé le 30 août, à Brazzaville, une convention de partenariat avec le directeur général de la société anonyme CongoRep, Stéphane Barc, en vue d'apporter les solutions aux problèmes que rencontre le système de formation des agents de santé des écoles paramédicales.

L'objectif est d'assister le ministère dans l'amélioration des conditions d'apprentissage dans les écoles paramédicales où les inscriptions ont été suspendues en raison de la mauvaise qualité sur le terrain. Il s'agit, notamment, de la formation des diplômantes des infirmiers, sages-femmes, aides-soignantes, agents de santé maternelle et infantile ainsi que des techniciens de laboratoires. Le changement dans toutes ces écoles nécessite des réformes dans l'enseignement avec des méthodes innovantes, notamment la simulation clinique et l'approche par compétence. C'est une méthode d'enseignement qui utilise le centre de simulation clinique pour déve-

lopper les compétences pratiques et professionnelles des étudiants.

L'accord a porté sur l'acquisition du matériel de simulation clinique et la formation des formateurs et des techniciens en simulation. Il a porté également sur l'engagement de la société CongoRep à apporter un appui financier de 111.000 euros par année pour la réalisation du projet de réforme de l'enseignement paramédical.

Le chef du projet de réforme de l'enseignement paramédical, le Pr. Thierry Yandza, a présenté à cette occasion des séquences vidéo de la simulation clinique dans les différents centres. Les centres de simulation clinique per-

mettent aux apprenants de manipuler les objets de travail et d'apprendre tous les gestes avant de les ap-

**« L'éducation et la santé sont un levier historique de la politique de CongoRep »**

pliquer sur les humains. Ils servent également de mettre les apprenants en contact de leur environnement futur.

La présentation des séquences vidéo ont montré le passage des cours théo-

riques à la pratique des apprenants et les innovations utilisées dans les écoles publiques des ambulanciers du Congo. « *La simulation clinique et l'approche par compétence sont particulièrement efficaces pour l'enseignement professionnel* », a-t-il déclaré.

Le directeur général de la société pétrolière, Stéphane Barc, a rappelé la poursuite de leur engagement par le biais de l'assistance en vue de l'amélioration des conditions d'apprentissage. Leurs actions sont orientées vers l'accompagnement par la dotation en matériel et en formation des formateurs et techniciens.

Selon lui, la coopération entre le ministère et la société CongoRep permettra

de mobiliser leur expertise par les laboratoires au bénéfice des écoles paramédicales. « *L'éducation et la santé sont un levier historique de la politique de CongoRep* », a indiqué Stéphane Barc.

Le ministre Ghislain Thierry Maguessa Ebomé a, de son côté, rappelé l'importance de ce protocole de convention et le serment d'Hippocrate exigé dans l'exercice de la profession.

Il a invité à cette occasion l'équipe de suivi de la mise en œuvre du projet à se mettre au travail en améliorant chacun ses dispositions morales et éthiques en vue d'une bonne réalisation du contrat afin d'éviter la mise en cause du contrat.

**Lydie Gisèle Oko**



## SÉCURITÉ RÉGIONALE

## Le Niger et le Nigeria décident de consolider leur coopération

Une forte délégation de l'armée nigériane, conduite par le chef d'état-major des armées, le général Christopher Musa, est arrivée, mercredi dernier à Niamey, pour une visite de travail. Elle a été accueillie par le général Moussa Salaou Barmou, chef d'état-major des armées du Niger.

Dans le communiqué final conjoint lu par le colonel-major nigérien Souleymane Moussa, les deux parties ont réaffirmé leurs engagements à reprendre et à renforcer leur collaboration en vue d'assurer la stabilité et la sécurité régionale.

Elles ont également reconnu l'importance d'un dialogue et d'une collaboration soutenues pour relever les défis communs en matière de sécurité, et renforcer le partenariat stratégique. Elles ont souligné la nécessité de maintenir et d'étendre la coopération existante, y compris les opérations militaires conjointes, les recherches de renseignements et la coordination tactique, et reconnu l'impact significatif de la prolifération des armes légères et de petits calibres sur la sécurité.



En conséquence, les deux parties sont convenues d'intensifier leurs efforts pour

endiguer les flux illicites d'armes légères et de petit calibre, en s'engageant à col-

*Rencontre stratégique à Niamey et Nigeria/DR*

laborer à travers les initiatives pour renforcer la sécurité des frontières et soutenir

les efforts régionaux et internationaux afin de contrôler et de réduire la dissémination de ces armes.

Dans son discours d'ouverture, le général Moussa Salaou Barmou a rappelé qu'en dépit des divergences qui ont pu exister entre les deux Etats, le contexte géopolitique et sécuritaire mondial et sous régional actuel impose encore plus le renforcement de leurs rapports sur tous les plans.

Par ailleurs, les deux pays partagent une frontière commune longue d'environ 1 500km et ont des populations qui partagent les mêmes réalités et les mêmes défis.

Le Niger et le Nigeria décident de consolider leur coopération afin d'assurer la stabilité et la sécurité régionale

*Xinhua*



**ABONNEZ VOUS  
GRATUITEMENT**

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ  
LE QR CODE

AGENCE D'INFORMATION  
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES  
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

**ADIAAC  
NEWSLETTER**

L'information du congo  
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir  
la newsletter et restez informé des  
principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso  
Brazzaville - République du Congo  
(+ 242) 05 532 01 09  
[info@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:info@lesdepechesdebrazzaville.fr)



## CHINE-AFRIQUE

# La coopération en matière d'enseignement professionnel dynamise le développement du continent noir

Ces dernières années, la Chine et l'Afrique ont continué à se concentrer sur la formation des talents et à promouvoir conjointement l'enseignement professionnel, ce qui a insufflé une forte vitalité au développement économique et social de l'Afrique.

Au centre de formation à l'ingénierie architecturale de l'Ecole polytechnique de Rizhao (EPR), dans la province chinoise du Shandong (Est), préparant un concours de design architectural, Appiah Jeffrey, un étudiant ghanéen, s'entraîne à la conception sur un ordinateur, dans l'espoir d'aboutir à un bon dessin.

Figurant parmi les premiers établissements pilotes du programme baptisé «l'Avenir de l'Afrique, programme de coopération Chine-Afrique dans le domaine de l'enseignement professionnel» lancé par la Chine, l'EPR et l'Université de technologie de Kumasi (KUT) du Ghana ont lancé en 2021 un programme conjoint de formation de talents en ingénierie architecturale. On compte à l'heure actuelle plus de 20 étudiants ghanéens vivant à Rizhao.

Appiah Jeffrey reconnaît que l'enseignement des professeurs chinois l'a beaucoup fait réfléchir. «Si on prend comme exemple les bâtiments préfabriqués, il est capable de construire ou de préfabriquer des bâtiments ou des éléments à l'usine avant de les livrer sur le

site. Cela permet de réduire la durée de construction», a-t-il précisé, en affirmant vouloir appliquer un jour ce mode de construction dans son pays.

Lors du «concours de compétences des BRICS pour le développement et l'innovation technologique» qui s'est tenu en juin, Appiah Jeffrey a remporté le troisième prix dans l'une des compétitions.

Selon lui, l'échange en Chine lui a permis de grandement améliorer ses compétences professionnelles. «Cela ouvrira davantage de possibi-

lités aux jeunes Africains, en particulier aux Ghanéens, de venir en Chine et de se familiariser avec la technologie chinoise», a-t-il indiqué, en espérant que d'autres pays africains seront en mesure de multiplier les échanges éducatifs de ce type

avec la Chine pour former des talents. En ce qui concerne l'avenir, Appiah Jeffrey a déclaré espérer mettre à profit les apprentissages pour contribuer au développement de son pays natal. «Je veux créer une entreprise et appliquer les connaissances en construction que j'ai acquises en Chine au développement du Ghana», a-t-il dit, ajoutant que l'échange précieux en Chine serait bref, et qu'il souhaitait revenir dans ce pays pour son master.

Tout en menant des échanges d'étudiants, la Chine a large-

ment introduit des ressources en faveur de l'Afrique pour l'enseignement professionnel. Au Burkina Faso, l'arrivée en 2018 d'un groupe de professeurs chinois a changé le destin de nombreux jeunes. Dans ce pays africain, ces experts de l'Ecole professionnelle internationale de commerce du Hunan ont non seulement aidé les centres locaux de formation professionnelle à élaborer des normes de formation et à normaliser le matériel pédagogique, mais ont également guidé la communauté locale dans l'organisation de deux concours nationaux de compétences professionnelles sans précédent. Certains participants ont, d'ailleurs, profité des prix remportés pour créer des entreprises et sortir de la pauvreté.

Ces dernières années, les écoles professionnelles supé-

En tant que label de renommée internationale de l'enseignement professionnel chinois, la construction de «l'atelier Luban» a fait preuve d'une grande vitalité. Actuellement, la Chine a construit 17 ateliers Luban dans 15 pays africains, dont l'Egypte, l'Afrique du Sud et le Burkina Faso, visant à former des talents africains dans les télécommunications, la fabrication intelligente, le commerce électronique et d'autres domaines.

En faisant l'éloge de l'aide désintéressée de la Chine dans la promotion de l'enseignement professionnel dans son pays, Abdoul Wabou Drabo, ancien ministre des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi du Burkina Faso, a souligné que le développement de l'enseignement professionnel pouvait contribuer à promouvoir l'emploi des jeunes locaux et à améliorer le niveau de vie et que le renforcement de la coopération entre le Burkina Faso et la Chine dans le domaine de l'enseignement professionnel donnerait certainement plus d'élan au développement économique du Burkina Faso.

**«Si on prend comme exemple les bâtiments préfabriqués, il est capable de construire ou de préfabriquer des bâtiments ou des éléments à l'usine avant de les livrer sur le site. Cela permet de réduire la durée de construction»**

ment introduit des ressources en faveur de l'Afrique pour l'enseignement professionnel. Au Burkina Faso, l'arrivée en 2018 d'un groupe de professeurs chinois a changé le destin de nombreux jeunes. Dans ce pays africain, ces experts de l'Ecole professionnelle in-

rieures du Hunan ont élaboré 327 normes professionnelles et normes de programme qui ont été adoptées par des pays étrangers, 418 équipements d'enseignement professionnel ont mis en place 28 organismes de formation bénéficiant d'une aide étrangère.

commerce électronique.

## KENYA

## Des experts examinent les moyens de promouvoir le commerce électronique en Afrique

Des experts se sont rassemblés, le 29 août à Nairobi, capitale du Kenya, pour une réunion de deux jours visant à promouvoir le commerce électronique en Afrique.

L'atelier de sensibilisation, concentré sur l'adoption des outils numériques dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf), a réuni plus de 100 participants. Parmi eux figuraient des représentants des blocs économiques régionaux, des organisations économiques et des responsables gouvernementaux de tout le continent, tous venus chercher des moyens d'augmenter les ventes en ligne dans la région.

Geoffrey Kamanzi, directeur de politique des échanges de services auprès du Conseil économique d'Afrique de l'Est, une association d'entreprises du secteur privé de la Communauté d'Afrique de l'Est, a estimé que le manque d'un cadre réglementaire homogène était l'un

des défis les plus significatifs pour le commerce en ligne en Afrique, car il réduit le niveau de confiance dans les transactions en ligne.

Il a suggéré que le continent pourrait mobiliser ses technologies mobiles de transfert de fonds très efficaces pour soutenir l'adoption du

commerce électronique.

Les applications de prêt en ligne pourraient offrir des solutions de crédit abordables pour les petits acteurs du commerce électronique dépourvus de solutions bancaires, a suggéré Geoffrey Kamanzi.

Selon l'Union africaine, 54 membres du bloc sur 55 ont signé la Zlécaf, qui couvre une population de près de 1,3 milliard de personnes pour un produit intérieur brut de près de 3 500 milliards de dollars.

**Les applications de prêt en ligne pourraient offrir des solutions de crédit abordables pour les petits acteurs du commerce électronique dépourvus de solutions bancaires.**



INVESTISSEMENT EN AFRIQUE

# Le G20 favorable aux flux de capitaux plus stables

Favoriser les investissements directs étrangers (IDE) productifs de long terme plutôt que les volatils, tel est l'objectif du G20 qui a dévoilé dix mesures phares pour attirer des flux de capitaux stables vers l'Afrique.

Promouvoir les IDE de long terme dans les secteurs productifs, les infrastructures, l'énergie verte et l'agriculture durable plutôt que les investissements volatils spéculatifs, renforcer le rôle des banques multilatérales de développement pour financer ces priorités, mettre en place des cadres politiques robustes pour attirer et stabiliser les flux de capitaux, sur la base des recommandations de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et encourager l'implication du secteur privé, via l'intégration des systèmes de paiement, tels sont cinq points clés des dix qui émergent la feuille de route du G20 visant à favoriser des investissements et flux de capitaux plus stables et durables vers l'Afrique. S'ajoutent la réforme de la gouvernance des institutions financières internationales pour accroître la représentation des pays en développement, utiliser les droits de tirage spéciaux, mettre en œuvre la solution de l'OCDE pour lutter contre les inégalités croissantes. Ces flux dits « stables et durables » s'opposent aux investissements de portefeuille très



volatils. Entendre par « flux de capitaux plus stables et durables vers l'Afrique », des IDE qui s'inscrivent et contribuent au développement économique durable du continent.

**Renforcer davantage l'architecture financière internationale**

En Afrique, le déficit d'infrastructures

(transports, énergie, eau, télécommunications) constitue un frein majeur au développement. Les ministres des Finances et les gouverneurs de banque centrale du G20 ont réitéré leur engagement à stimuler les investissements publics ou privés pérennes dans ces secteurs essentiels (routes, ponts, lignes ferroviaires, barrages hydroélectriques, réseaux de fibre optique, etc.). Les financements verts et les énergies renouvelables vont aussi être davantage stimulés. En effet, pour soutenir la transition énergétique et s'attaquer au changement climatique, l'Afrique a besoin d'investissements importants dans les énergies renouvelables (solaire, éolien, géothermie, etc.), les infrastructures résilientes, l'ef-

ficacité énergétique, la gestion durable des ressources naturelles.

**Implications pour l'Afrique et cadres politiques et réglementaires**

Selon un rapport de l'OCDE, des discussions sont en cours pour évaluer les facteurs influençant les flux de capitaux vers les économies émergentes et en développement, et analyser les opportunités pour ces pays d'attirer et de conserver des flux d'investissements étrangers stables et à long terme ainsi que les obstacles à cela. En ce qui concerne les cadres politiques et réglementaires pour atténuer la volatilité excessive des flux de capitaux, les ministres des Finances et les gouverneurs de banque centrale du G20 indiquent qu'ils « accueillent favorablement la note de l'OCDE sur la résilience des flux de capitaux vers les économies émergentes et en développement ». La question de la transition énergétique et du changement climatique est omniprésente dans le communiqué, qui évoque également des instruments novateurs tels que les clauses d'obligations résilientes au climat.

Noël Ndong

## EN VENTE

**ÉMILE GANKAMA**  
*À la vie bel hommage*

Annyck IBATA-OKOKO  
**Ombres et lumières**  
*Poésie*  
Préface de Ulrich BAKOUMISSA NGOUANI

Émile Gankama  
**La Cité d'attache du vieux port**  
*Roman*

Jean Bernard Nkoua-Mbon  
**Le Covid-19 et moi**  
*Le combat d'un médecin contre le coronavirus à Brazzaville*

Yvon-Pierre NDONGO-IBARA  
**L'art oratoire chez les Ambosi**

Hérissone Payima Lombobo  
**Les organisations internationales de l'Afrique centrale**  
*Recueil de textes*  
Préface du Professeur Aïssouma SALL

Marie-Françoise Ibovi  
**LE CADAVRE DU FLEUVE**

L'improbable destin de Lundala  
*Esclavage et héroïsme sous la protection de Kimpa Vita*  
LEANDRE MODILO

Raoul Maixent OMINGA  
**La transition énergétique en République du Congo : Problèmes et perspectives**

Abraham Constant NDINGA-MBO  
**Pour une histoire du monde teke**  
*Méthodologie et réflexions*



## SÉJOUR DE TRAVAIL DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DU MÉMORIAL PSDB À ALGER

## La visite des Palais des Deys et des Raïs boucle la mission

La visite de la Casbah ou la Citadelle d'Alger ainsi que celle du Palais des Raïs a été non seulement l'un des moments forts mais aussi la dernière étape du séjour de travail de la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza (PSDB), Bélinda Ayessa à Alger, en Algérie.

Casbah ou Citadelle d'Alger, construite de 1516 à 1817, est un grand monument historique qui abritait à une certaine époque une caserne militaire avant de servir de cadre d'habitation des différents rois d'Alger, avant l'occupation coloniale. Le dernier roi à vivre dans ce palais fut Hussein Dey, jusqu'en 1827.

Bélinda Ayessa a été très impressionnée de ce qu'elle a vu à Casbah et de recevoir un magnifique tableau illustrant le Palais des Deys des mains de la directrice de cette citadelle, Fatiha Tazekritt. Outre le tableau, Fatiha Tazekritt lui a remis également la clé de la citadelle d'Alger, comme symbole de pouvoir. Un véritable moment d'émotion pour Bélinda Ayessa qui n'a pas caché ses sentiments. « Nous avons constaté que ce palais est en perpétuelle restauration en même temps que des fouilles continuent à être menées. C'est donc un moment aussi de grande importance, de repartir comme cela sur les traces de nos anciens, parce que nous sommes en Afrique. Et parce que finalement, lorsqu'on marche sur les traces, on se rend compte que nous avons des histoires similaires, qui doivent être conservées et valorisées. Je suis heureuse de constater que nos frères algériens conservent comme il se doit ce pan important de leur



La directrice de la Citadelle d'Alger remettant un tableau de peinture à Bélinda Ayessa / Adiac

histoire. Donc venir ici, arpenter les artères de cette Casbah, c'est tout simplement un moment de découverte. On découvre qu'on va à la rencontre de la culture des autres. Je pense que c'est la meilleure manière de s'enrichir. C'est une très belle façon de pouvoir apporter sa culture à soi », s'est réjouie Bélinda Ayessa.

Pour la directrice générale du mémorial PSDB, après avoir visité le Palais des Deys, il ne reste plus qu'à maintenir ce lien voulu fécond avec la partie algérienne. « Je pense que nous sommes sur la bonne voie. Ne dit-on pas que cette

terre est aussi considérée comme celle de la fertilité, de la fécondité ? Je crois que notre partenariat qu'on va mettre en place sera fertile et fécond », a-t-elle espéré.

#### Sur les pas des Raïs

Après la citadelle d'Alger où se trouve le Palais des Deys, la directrice générale du mémorial PSDB s'est rendue au Centre des arts et de la culture, Palais des Raïs Bastion 23, dirigé par Faïza Riyache. Elle a été abasourdie par l'architecture de ce palais abritant plusieurs espaces et des palais érigés au seizième siècle.

Au terme de son séjour en Al-

gérie sur les pas de la Casbah, Bélinda Ayessa a remercié les autorités ce pays pour l'accueil qui lui a été réservé, particulièrement l'ambassadeur d'Algérie au Congo qui a mené de bout en bout cette visite. Tout comme elle a remercié aussi l'ambassadeur du Congo en Algérie qui a accompagné cette visite en mettant les conditions pour qu'elle soit une réussite. « Je pense qu'ils ont fait leur travail qui est de représenter le Congo, qu'ils représentent dignement d'ailleurs. Ils sont ouverts à la culture des autres. On voit comment est-ce qu'ils sont connus et reconnus pour le travail qu'ils

font. Je ne peux que les encourager. Je pense que l'ensemble de notre partenariat se fera sous l'égide de deux ambassades, celles de l'Algérie et du Congo. J'ai eu un très beau séjour avec cette clé de la Casbah », a-t-elle indiqué.

Avant de quitter le Palais des Raïs, la directrice générale du mémorial PSDB a laissé pour la postérité ses belles lettres dans le livre d'or de ce palais bordant la mer. « Sous un soleil de plomb qui domine le Centre de la culture et des arts «Palais des Raïs», j'ai eu l'honneur de fouler la plante de mes pieds dans ce lieu qui non seulement nous ramène dans un passé antique, un passé ancien et présent, mais qui surtout fait une projection rassurante dans le futur. La génération présente et la génération future n'auront pas à s'inquiéter car, les instruments nécessaires leur permettant de sauvegarder leur patrimoine intact ont été disposés pour leur permettre toujours à leur tour de conserver avec honneur et dignité la gloire de leur pays, la grande Algérie ! Hommage et honneur aux responsables de ce beau site historique. Puisse la main de l'Eternel veiller toujours sur vous afin de vous permettre de perpétuer l'œuvre et l'ouvrage de vos ancêtres. »

**Bruno Zéphirin Okokana**

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



\*CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)



## ALLAITEMENT MATERNEL

## Le RJAÉ promeut le lait maternel

En partenariat avec l'Unicef, le Programme national de nutrition (Pronanut) a organisé récemment à son siège, à Kinshasa, une journée de sensibilisation au suivi et à la surveillance sur des violations du Code congolais de commercialisation des substituts du lait maternel à l'intention des professionnels des médias, membres du Réseau des journalistes amis de l'enfant (RJAÉ).

La journée s'est tenue en marge des activités marquant la semaine de l'allaitement maternel et a permis aux professionnels des médias de comprendre l'importance d'allaiter exclusivement les enfants au sein jusqu'à l'âge de 6 mois, sans ajouter de complément. La directrice adjointe du Pronanut, Béatrice Kalenga Tshala, a fait savoir que l'allaitement de l'enfant au sein pendant les mille premiers jours de sa vie est déterminant pour une bonne croissance.

Se fiant aux bienfaits de l'allaitement maternel exclusif au sein de l'enfant pendant six mois, tous les orateurs à cette journée ont invité les journalistes à intensifier la sensibilisation à cet allaitement et à l'encourager, le protéger, le promouvoir et le soutenir à travers leurs productions médiatiques. Ils ont également demandé aux journalistes de ne pas faire la promotion des substituts du lait maternel (SLM) et à influencer l'opinion publique à adopter les bonnes pratiques d'allaitement par la vulgarisation du code congolais de commercialisation des SLM, directives sur la mise au sein précoce et les autres textes réglementaires sur l'allaitement. L'un des intervenants, le Dr Bruno, a démontré dans son exposé que l'allaitement maternel, pour qu'il soit optimal, doit se faire selon trois composantes, à savoir

la mise au sein précoce, l'allaitement exclusif jusqu'à six mois, et l'allaitement continu jusqu'à 2 ans ou plus. Pour ce faire, il a énuméré certaines bonnes pratiques de l'allaitement au sein. Il s'agit notamment des tétées fréquentes au moins huit à douze fois journalièrement l'allaitement illimité, jour et nuit, ou à la demande du bébé; laisser le bébé téter sans en limiter la durée; ne pas utiliser de tétine; pratiquer la bonne prise et la bonne position.

Béatrice Kalenga, quant à elle, a lancé un appel aux journalistes à sauver la vie des enfants congolais en sensibilisant les parents à les allaiter pendant leurs mille premiers jours de vie. Si l'enfant a été bien allaité, sa croissance et son coefficient intellectuel vont beaucoup jouer, a-t-elle souligné. Pendant l'allaitement l'enfant peut être malade mais, s'il est bien suivi, il sera hors du danger de tomber dans la malnutrition qui affecte aujourd'hui plusieurs enfants de moins de 5 ans. Elle a, par ailleurs, rappelé que la semaine de l'allaitement maternel offre l'occasion au Pronanut d'accroître la sensibilisation de chaque couche de la population pour démontrer l'importance de l'allaitement maternel.

«Pendant cette période, nous faisons voir à la communauté que l'allaitement maternel doit demeurer le premier aliment que



La photo de famille prise au PronanutDR

l'enfant doit bénéficier durant les six premiers mois. A chaque espèce son lait, l'être humain ne peut que donner le lait maternel à son enfant et ne pas recourir aux substituts, sauf en cas d'extrême urgence», a martelé Béatrice Kalenga Tshala.

Présente à cette journée de sensibilisation, la coordonnatrice nationale du RJAÉ, Bibiche Mwika, s'est dite honorée par la considération que le Pronanut accorde à son réseau, en l'impliquant dans la sensibilisation de la communauté pour la promotion de l'allaitement maternel. « Tout ce qui concerne les enfants nous touche au plus haut niveau. Nous associer pour la promotion de la Semaine mondiale de l'allaitement maternel ne peut que nous réjouir; d'autant

plus que cette rencontre entre dans le cadre des activités que nous avons l'habitude de mener. Nous menons des actions pour promouvoir les droits des enfants dans tous les domaines, à savoir la santé, l'éducation, la justice, l'économique...», a déclaré Bibiche Mwika. Elle a promis, au nom de son réseau, d'intensifier la sensibilisation à la commercialisation des substituts du lait maternel. « Nous pensons que nous allons faire beaucoup d'activités en ce sens, des émissions, des reportages, des interviews pour sensibiliser les responsables des médias à ne pas accepter la promotion des substituts du lait maternel. En principe, un enfant doit être allaité exclusivement au sein pendant six mois »

Les avantages du lait maternel L'allaitement au sein présente plusieurs avantages. Pour la femme, il facilite l'expulsion du placenta et réduit le risque d'hémorragie après l'accouchement. La production du lait constitue une méthode contraceptive efficace à plus de 99% pendant les six premiers mois et réduit les risques de cancer de seins. Pour la famille, elle réduit les dépenses liées à l'achat du lait artificiel, les frais médicaux liés aux maladies. Tandis que pour la communauté, l'allaitement maternel réduit des maladies infantiles (diarrhées, IRA, etc.) et de la mortalité maternelle infantile, également la charge pour le système de santé et augmente la force productive et le capital humain.

**Blandine Lusimana**

## PROJET DE CONSTRUCTION DES 300 ÉCOLES

## Alexis Gisaro réceptionne 17 bâtiments modernes et équipés

En vue de répondre à la demande accrue de la scolarisation des enfants occasionnée par la gratuité de l'enseignement, le ministre des Infrastructures, Alexis Gisaro, a réceptionné dix-sept autres nouveaux bâtiments modernes et équipés.

La réception des nouveaux bâtiments scolaires s'est faite à l'école primaire Ngwanza, située dans le district de la Tshangu, et à l'Institut du Mont-Amba, dans le district portant le même nom. Elle s'est inscrite dans le cadre de la phase 2 du projet de construction des trois cents écoles préfabriquées, initié par le chef de l'État. A cette cérémonie, on a noté la présence de la ministre d'État en charge de l'Éducation nationale et de la Nouvelle citoyenneté ainsi que d'autres parties prenantes.

Cette réception provisoire fait partie d'un vaste chantier en cours d'exécution pour livrer trois cents écoles à travers le pays, dans le cadre du programme social de la gratuité de l'enseignement de base, a précisé Alexis Gisaro. « L'infrastructure que nous réceptionnons aujourd'hui est constituée d'un monobloc qui s'étend



**« L'infrastructure que nous réceptionnons aujourd'hui est constituée d'un monobloc qui s'étend sur une superficie de 546 m<sup>2</sup> bâtie, comprenant six salles de classe d'une capacité d'accueil de 42 élèves par classe à raison de 2 élèves par banc »**

sur une superficie de 546 m<sup>2</sup> bâtie, comprenant six salles de classe d'une capacité d'accueil de 42 élèves par classe à

raison de 2 élèves par banc», a indiqué le ministre d'État aux Infrastructures et Travaux pratiques, au district de la Tshangu.

Le bâtiment, a-t-il récheri, comprend également une bibliothèque, une salle pour enseignants, un bureau du direc-

teur, cinq sanitaires pour filles et cinq autres pour garçons. Il faut noter que tous les bureaux sont meublés et climatisés, les salles de classe sont meublées et ventilées et un groupe électrogène est prévu pour prendre en charge les appareils électriques en cas de rupture de l'énergie électrique.

Notons que ce projet permet non seulement de répondre à la demande accrue de scolarisation des enfants, grâce à la gratuité de l'enseignement de base mais aussi d'assurer la bonne qualité des ouvrages scolaires et contribuer au désengagement des classes, a clarifié Alexis Gisaro. Sur ces trois cents écoles, une certaine est prévue pour Kinshasa. A ce jour, l'entreprise Zeidcor SA a livré trente-quatre écoles. Plusieurs autres sont en cours de construction sur financement du Trésor public.

**B.L.**



## BRUXELLES

# Une exposition consacrée aux « Résistants d'origine congolaise dans la Résistance belge 1940-1945 »

Prévue du 29 août au 8 septembre, l'exposition initiée par l'association Bakushinta est organisée à l'occasion du 80e anniversaire de la libération de Bruxelles.

L'exposition, dont le vernissage a eu lieu le 29 août à l'« Espace 16 arts », met en lumière les parcours individuels de résistants congolais et métis pendant la Seconde Guerre mondiale. En effet, expliquent les organisateurs, la participation de personnes d'origine congolaise à la Résistance contre l'occupant nazi sur le sol belge durant cette guerre est une réalité largement ignorée.

Ainsi, dans le cadre du programme « À nous l'Histoire : restaurer les mémoires », l'exposition dévoile de nombreux parcours individuels de résistants congolais et métis, ou combattants volontaires. Cette redécouverte, indique-t-on, s'insère dans le cadre plus large de la question de la participation des Congolais et du Congo à la victoire alliée, dont les actes sont restés coincés dans l'angle mort de l'histoire.

Le « Refuge 24 », mouvement clandestin de l'« Armée secrète » Parmi les personnalités emblématiques congolaises mises en avant au cours de cette exposition figurent les membres du « Refuge 24 », recrutés en 1941 par Fernand Claes pour intégrer le mouvement clandestin de la Légion belge (la future « Armée secrète »). Parmi les 1300 personnes recrutées, 54 étaient des Congolais installés à Bruxelles, notamment dans les communes de Schaerbeek, Bruxelles-ville, Anderlecht, Saint-Gilles et Ixelles. Âgés de 20 à 60 ans, ils étaient manoeuvres, mécaniciens, cuisiniers, colporteurs, ouvriers fondeurs, huissiers, employés de la loterie coloniale ou même coiffeurs.

Certains travaillaient pour les services techniques de l'armée belge comme Louis Budiema ou pour la Société nationale des chemins de fer belges. Quelques-uns étaient mariés à des Belges et pères de famille, comme François Kamansa. Parmi les plus âgés, au moins 6 étaient des anciens soldats de la Force publique ou des volontaires de la Première Guerre mondiale : Léon de Cassa, Michel Longo, Joseph Honi, Isidore Tebabi, André Yoka et Antoine Yoka.

## François Kamanda, une reconnaissance oubliée

Parmi les Congolais du « Refuge 24 », plusieurs n'ont pas demandé de reconnaissance comme résistants après-guerre soit parce qu'il



Vue du vernissage de l'exposition

ne sont pas au courant de la procédure, soit parce qu'ils ne sont pas en mesure de remplir le dossier dans le temps imparti. C'est le cas de François Kamanda. Né à Kabinda, en République démocratique du Congo, vers 1906, ce dernier est arrivé par bateau à Anvers (Belgique) en 1930, en tant que boy d'un fonctionnaire du Congo belge, Henri De Raeck. Par la suite, il trouve un emploi chez Hippolyte Limbourg, à Uccle (Bruxelles), puis auprès de l'avocat Robert Logelain, avec qui il maintient des relations.

Dès 1936, François Kamanda devient garçon-coiffeur et puis, en 1941, propriétaire d'un salon de coiffure à Etterbeek (Bruxelles). Il est le premier coiffeur congolais de Belgique. A l'époque, les salons de coiffure sont des lieux sûrs pour la transmission d'informations et de contacts pour la Résistance car ce sont des lieux de rencontres et de sociabilité. Le patron de François Kamanda, Robert Logelain, a alors déjà rejoint la Résistance. En 1940, il est l'un des deux fondateurs du journal clandestin « La Libre Belgique », qui est aujourd'hui l'un des plus grands journaux de Belgique. François Kamanda fait partie de l'Union congolaise, cofondée en 1919 par Paul Panda Farnana, le premier Congolais à avoir étudié en Belgique et en France.

En 1944, son président Honoré Mongay, son secrétaire général Michel Longo, et son trésorier Antoine Yoka sont tous les trois résistants au « Refuge 24 » de l'armée secrète, tout comme ses deux amis, Isidore Bataboudila et Isidore Tebabi.

## D'autres membres du « Refuge 24 »

Isidore Tebabi est né en 1897 à Mondongwalé, dans l'ex Congo belge. Ancien soldat de la Force publique, il a participé à la Première Guerre mondiale et a parcouru de milliers de kilomètres pour rejoindre le front à l'Est du Congo.

Installé à Bruxelles, il épouse une femme belge avec qui il a un fils en 1940. Il exerce la profession

de « fuge 24 » dès 1941. La qualité de résistant armé lui est reconnue en 1948.

## Isidore Bataboudila

Isidore Bataboudila est né en 1905 à Tumba (Ex Congo belge). Installé en Belgique, il épouse une femme blanche suisse allemande. Infirmier à l'hôpital Sainte-Elisabeth d'Uccle et membre de l'Union congolaise, il est également bénévole pour le secours d'hiver; une organisation caritative créée avec l'autorisa-

et ses hommes. Il assume les fonctions de police militaire à la libération et reçoit le statut de résistant armé en 1948, avant de retourner s'installer à Léopoldville, dans les années 1960.

## Louis Caro Ikale

Louis Caro Ikale est né en 1908 à Boma. Représentant de commerce et célibataire, il est recruté par Fernand Claes en 1941 pour effectuer des patrouilles et toutes autres missions requises par ses chefs. Il reste à la disposition de ceux-ci durant toute l'occupation et devient responsable de section. A la libération, il assure des fonctions de police militaire et de maintien de l'ordre jusqu'au 15 octobre 1944. En 1948, il reçoit le statut de résistant armé.

## Paul Molina

Un autre membre de ce groupe, Paul Molina, est né en 1908 à Mokulu, dans l'ex Congo belge. Arrêté par la police allemande le 12 août 1943, pour espionnage au profit des alliés, il est emmené en Allemagne, où il est incarcéré à la prison de Kassel, puis jugé par le Conseil de guerre. Transféré en Belgique à la prison de Saint-Gilles, il est régulièrement battu. En mars 1944, il est hospitalisé à l'hôpital Saint-Pierre et décède le 21 janvier 1945 des suites des sévices subis (Malnutrition et mauvais traitements). Sa participation à la résistance est reconnue à titre posthume. Son fils, Paul Molina, né en 1936, reçoit une aide ponctuelle en tant que fils de résistant armé.

## Etienne Mavakala

Pour sa part, Etienne Mavakala est né en 1907 à Kimanda, dans l'ex Congo belge. En 1941, il est mécanicien et a épousé une Belge, Elise Rieters. Il est recruté pour le « Refuge 24 », où il assure des missions de liaison. En 1948, il reçoit une reconnaissance comme résistant armé au sein de l'armée secrète.

## Michel Longo

Michel Longo, quant à lui, est né en 1895, à Séké-Banza. Il participe aux combats de 1914 sur le sol belge comme volontaire dans le 17e régiment d'artillerie. Plusieurs fois décoré, il devient voyageur de commerce et épouse une femme belge. Comme d'autres compatriotes, il est contacté par Fernand Claes en 1941 pour se mettre au service de la lutte contre les Nazis.

Malade au moment de la libération de Bruxelles en septembre 1944, il ne peut répondre à l'ordre de mobilisation de sa compagnie. Sa demande de reconnaissance en tant que résistant armé est alors refusée.

Patrick Ndongidi



Groupe du Refuge 24  
© Archives familiales Tebabi

Un groupe des Congolais du « Refuge 24 »



François Kamanda le jour de son mariage (détail), 1942  
© Archives familiales Kamanda



Antoine Yoka © DR

d'employé de bureau lorsqu'il est contacté pour rejoindre le groupe du « Refuge 24 ». Son activité de résistant armé est reconnue dès 1948.

## Antoine Yoka

Pour sa part, Antoine Yoka est né en 1892 à Equateurville (Aujourd'hui Mbandaka). Il a rejoint l'armée belge en 1914. Engagé chez les 2es carabiniers, il participe aux combats d'Anvers puis à la bataille de l'Yser. Par la suite, il est fait chevalier de l'Ordre de Léopold et reçoit la Croix de guerre ainsi que la Croix de l'Yser. En 1940, il s'installe à Bruxelles avec son épouse Hélène et exerce la profession de bobineur (Placer des bobines dans des appareils électriques, NDLR). Il a également rejoint le groupe du « Re-

tion de l'occupant. En 1941, il est recruté par Honoré Mongay pour intégrer le « Refuge 24 ». Isidore Bataboudila y assure des missions de liaison et héberge, pendant neuf mois, deux personnes juives persécutées. Lors de son enterrement, l'une de ces personnes est présente et lui rend hommage. Son action durant la guerre est reconnue au titre de la résistance armée.

## Honoré Mongay

Huissier de justice, Honoré Mongay est né en 1903 à Likata (Congo belge). Célibataire, il intègre le premier bataillon de la deuxième compagnie des services généraux de la future « Armée secrète », en décembre 1901, et en devient sergent. Chef de section, il assure le recrutement et l'ensemble des liaisons entre le commandement





# LIBRAIRIE LES MANGUIERS

**LIBRAIRIE**  
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la  
**LITTÉRATURE CLASSIQUE**

*(africaine, française et italienne)*  
Essais, Romans, Bandes dessinées,  
Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** pour vos **Manifestations**

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces  
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo

**Horaires d'ouverture:**

*Du lundi au vendredi (9h-17h)  
Samedi (9h-13h)*





## RIPOSTE CONTRE LE MPOX

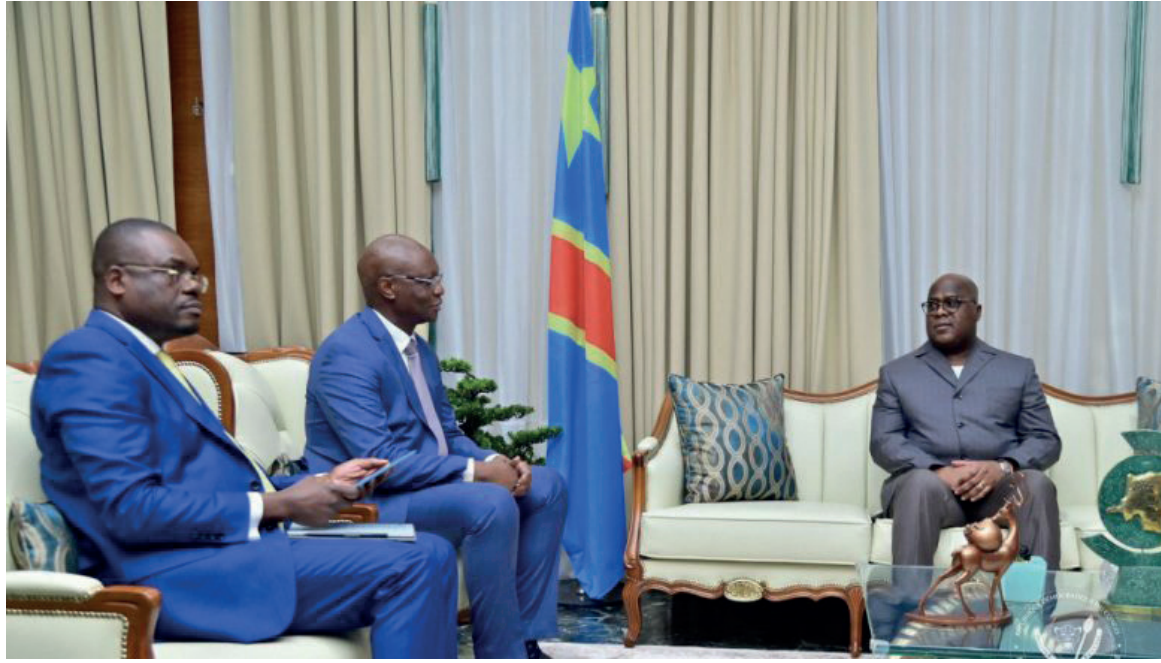
## La RDC débloque 10 millions de dollars

La République démocratique du Congo (RDC) a décidé d'allouer 10 millions de dollars américains pour contenir l'épidémie de mpxo, a annoncé, le 29 août dans la soirée, sa présidence sur la plateforme de médias sociaux X, après la rencontre du président Félix Tshisekedi avec le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus.

«Votre engagement à allouer 10 millions de dollars américains à la réponse au mpxo démontre une forte appropriation et un dévouement», a déclaré le chef de l'OMS lors de sa rencontre avec Félix Tshisekedi, promettant que la livraison des vaccins «se ferait dès que possible».

A cette occasion, le directeur général de l'OMS a réitéré l'engagement indéfectible de son organisation à soutenir les efforts de la RDC pour contrôler le mpxo et d'autres épidémies, dont l'expansion des programmes de vaccination contre la polio, la rougeole et le paludisme.

Par ailleurs, le directeur du Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique), Jean Kaseya, qui a aussi été reçu par Félix Tshisekedi, a promis que le Centre «fait de son mieux» pour que les vaccins contre le mpxo arrivent en RDC «en début de la semaine prochaine», selon la présidence de la RDC. «Nous sommes en train de faire de notre mieux pour qu'en début de semaine prochaine, les vaccins mpxo arrivent en RDC et



«Nous sommes en train de faire de notre mieux pour qu'en début de semaine prochaine, les vaccins mpxo arrivent en RDC et qu'on commence à vacciner»

qu'on commence à vacciner», a indiqué Jean Kaseya.

La RDC a enregistré 17 801 cas suspects de mpxo, dont 610 décès, de-

puis le début de l'année, a annoncé, le 29 août, le ministre de la Santé publique, Roger Kamba.

Plus de 18 000 cas suspects et 615

décès ont été signalés à ce jour en RDC, a indiqué, le 27 août, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) dans

un communiqué, citant l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Des cas suspects ont été signalés dans les provinces touchées par le conflit qui accueillent la majorité des 7,3 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays, ce qui risque d'aggraver une situation déjà intenable pour une population dévastée par des décennies de conflit», a averti le HCR.

L'OMS a déclaré à la mi-août que le mpxo, anciennement appelé variole du singe, constituait une urgence de santé publique de portée internationale, tirant la sonnette d'alarme quant à la potentielle transmission accrue de la maladie à l'échelle mondiale.

La déclaration de l'OMS intervient après que le CDC Afrique a estimé que l'épidémie de mpxo en cours constituait une urgence de santé publique pour le continent. Selon l'agence de santé de l'Union africaine, le nombre de nouveaux cas de mpxo signalés en 2024 représente une augmentation de 160% par rapport à la même période en 2023.

Xinhua

## SUD-KIVU

## La sécurité du journaliste Mahoye Madiba préoccupe l'Olpa

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) se dit vivement préoccupé par la sécurité de Mahoye Madiba, journaliste à la sous-station provinciale de la Radio-télévision nationale congolaise (RTNC), émettant de Baraka, à 243 km de Bukavu, chef-lieu de la province du Sud-Kivu.

Mahoye Madiba, également journaliste à Amara TV, média en ligne basé à Baraka, a reçu le 19 août, selon l'Olpa, un appel téléphonique anonyme d'une personne se présentant comme étant M. Zigashane, chef milicien du groupe Mai-Mai Wazalendo du mouvement CPLC/FABB Biloze Bishambuke. Celui-ci lui aurait proféré des menaces de représailles. Ce chef milicien accuserait le journaliste d'avoir publié, le 14 août sur le média en ligne Amara TV, un article intitulé «Fizi/Sécurité : le groupe des patriotes et l'armée gouvernementale FARDC accusés d'être responsables des barrières routières et demandent de l'argent aux motocyclistes sur la route nationale n°5».

«Dans cet article, le journaliste déplorait la multiplicité des barrières payantes érigées sur la route nationale n°5 par les miliciens tout en rappelant sa dernière interview réalisée, le 31 juillet, avec M. Faustin Rukebuka, porte-parole du mouvement rebelle», a précisé l'Olpa.



Il poursuit que dans la soirée du 27 août, quatre hommes armés ont fait irruption au domicile du journaliste qui était absent. Son épouse leur aurait fait savoir que le professionnel des médias était en voyage. «Craignant pour sa sécurité, le journaliste est entré en clandestinité», a indiqué cette organisation. Tout en prenant au sérieux les menaces qui pèsent

sur le journaliste, l'Olpa relève qu'il s'agit manifestement d'une violation de la liberté de presse garantie par les instruments juridiques nationaux et internationaux relatifs aux droits de l'homme. Il en appelle aux autorités militaires du Sud-Kivu en vue de prendre les mesures nécessaires pour garantir la sécurité de ce journaliste.

Lucien Dianzenza

## FOOTBALL

## Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

**Allemagne, 7e journée, 4e division, groupe Nord**

Aurel Loubongo-Mbougou, titulaire, été remplacé à la 72e minute lors du revers d'Oldenbourg face à la réserve du Werder de Brême (0-3). Après une séparation en juin, d'un commun accord, l'attaquant de 24 ans a réintégré l'effectif le 28 août.

**Belgique, 3e journée, 2e division**

Le RWDM bat Eupen 2-1, avec Christ Makosso titulaire en défense central.

**Bulgarie, 7e journée, 1re division**

Ryan Bidounga, titulaire au poste d'axial droit, et le CSKA 1948 s'imposent 3-0 chez le Botev Vratsa. Avec 9 points en 5 matches joués, le CSKA est 9e à six longueurs du premier, le Levski Sofia.

**Croatie, 5e journée, 1re division**

Un an et six jours après son doublé du 25 août 2023, Merveil Ndockyt retrouve le chemin des filets : titulaire lors de la réception de Sibenik, l'international congolais ouvre le score d'une volée du droit à la réception d'un long centre venu de la gauche (1-0, 42e min). Averti à la 90e+7 minutes, Ndockyt a joué toute la rencontre et arrive donc en jambes en sélection. Gorica l'emporte finalement 2-1 et s'adjuge ainsi son premier succès de la saison.

**France, 3e journée, 3e division**

Marvin Baudry était titulaire lors du succès d'Orléans à Rouen (2-1). Owen Matimbou est resté sur le banc.

**Turquie, 4e journée, 2e division**

Titulaire face à son ancien club, Francis Nzaba est mal aligné sur le second but de Genclerbirligi qui l'emporte 2-1 sur le terrain de l'Esenler Erokspor.

Camille Delourme



Merveil Ndockyt félicité par ses coéquipiers après sa reprise de volée/DR





# AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES  
DU BASSIN DU CONGO

ADIACTV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

## ADIAAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ  
LE QR CODE

# ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

[www.lesdepêches.com/contenu/newsletter](http://www.lesdepêches.com/contenu/newsletter)



## FOOTBALL

## Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora

Ligue 2, 3<sup>e</sup> journée

Vainqueur de son premier match à domicile, lundi dernier, le Red Star enchaîne par une victoire folle à Guingamp (3-4). Titularisé à la récupération, devant la défense, Fred Dembi a été efficace défensivement et précieux offensivement, à l'image de son ouverture pour Doucouré, qui renverse la défense adverse et amène le 3-2 (52e min).

À la 60e minute, le vice-capitaine des Diabes rouges apporte une solution en retrait à Innaoui. Servi, il trouve Durand, au point de penalty, qui inscrit le 4-2. Il a été remplacé à la 87e minute par Josué Escartin. Sur le banc au coup d'envoi des deux premières journées, Dembi a incontestablement marqué des points à l'occasion de sa première titularisation.

Ajaccio bat Troyes 2-1 avec Christopher Ibayi et Jesah Ayessa titulaires.

Rarement sollicité aux avant-postes, l'avant-centre a travaillé pour le collectif. Il a été averti à la 35e minute. À la 52e, il ouvre le score sur penalty, d'un contre-pied assuré.

Défait par le Paris FC à Montpied (1-0), Clermont confirme ses difficultés à domicile, après son nul initial face à Pau. Même constat pour Mons Bassouamina, qui manque le cadre à la 19e minute. Un centre manqué à la 60e, avant d'être remplacé à la 68e minute.

Martigues chute à domicile face à Bastia (0-1). Alain Ipiélé, titulaire, a été remplacé à la 74e minute. Steevy Mazikou n'était pas retenu dans le groupe corse.

Grenoble perd deux points face à Pau (1-1). Remplaçant, Nolan Mbemba est entré à la 68e minute, tandis que Loris Mouyokolo, recruté dans la semaine, est resté sur le banc isérois.

Troisième défaite pour Rodez, battu à Dunkerque (0-1). Loni Quenabio était titulaire dans l'axe de la défense à trois ruthénoise.

**Camille Delourme**



Fred Dembi, ici avec son co-équipier Hachem, est à l'origine de deux des quatre buts de son équipe/RedStarFC

## NÉCROLOGIE

Messieurs Marcel Koumba, Auguste Ibovi, Guy Léon Ibovi et Mme Jeanne Ibovi ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fils, neveu, Lionel Emmanuel Koumba, en service à la clinique Guenin, survenu le 17 août à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient au n°22 de la rue Mboui, derrière le Comus de Moukondo, avenue des pylônes (3<sup>e</sup> pylône).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Le collectif des anciens agents des Boissons africaines de Brazzaville (BAB) informe les parents, amis et connaissances du décès de Mme Prudence Okouo Libelia, alias La Pruda, survenu le 17 août 2024, à Brazzaville.

Le deuil se tient au domicile familial sis n° 19 de la rue Djoueké, à Poto-Poto.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

Mrs Ongoka Pascal, Ondzela Guy Marcel et les enfants Oboa ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances des villages Foura, Otongo (district de Boundji), Pointe-Noire, Owando, Bangui (RCA), de Paris et des États-Unis, le décès de leur fils, frère, oncle, père et grand-père, Henri Camille Oboa, ancien directeur commercial de la société Hydro-Congo à la retraite, survenu le vendredi 23 août 2024 au CHU de Brazzaville, des suites d'une maladie.

Le deuil se tient au N°59, rue Bayas à Poto-Poto.

Le jour de la mise en terre sera communiqué ultérieurement.



Les familles Akondzo et Ibovi ont la profonde douleur et une tristesse accrue d'annoncer aux amis et connaissances le décès de leur fille Pélagie Akondzo, décès survenu le lundi 26 août 2024 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°8, rue Emeraude à Mikalou - Brazzaville.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.





## SÉCURITÉ CIVILE

## Plus de dix-huit mille interventions réalisées

Les services de sécurité civile ont secouru près de 18 977 personnes en 2024, selon le rapport présenté le 30 août, à Brazzaville, en présence du commandant de la sécurité civile, le général Albert Ngoto.

En se référant aux données, 18 977 secours à victimes (candidats aux examens d'Etat, personnels administratifs, agents des services de l'ordre et autres de l'environnement des centres, notamment les vendeurs, les passants...) ont été reçus, dont 67 évacués sanitaires vers des centres hospitaliers, pour une prise en charge plus approfondie.

Avec 8 583 cas, Brazzaville est la localité ayant enregistré le plus grand nombre d'interventions, suivie des départements de la Cuvette (1470 cas), de Pointe-Noire (1444 cas) et du Niari (1360 cas).

Des données compilées, les céphalées, comme d'habitude, avec 6 200 cas, caracolent en tête des symptômes pathologiques dominants, suivies du paludisme (2673), des douleurs abdominales (2002), du



Une vue des agents de la sécurité civile pendant l'activité Adiac

syndrome grippal (1487), de la dysménorrhée (1282) et des troubles fonctionnels intestinaux (1092).

S'agissant de la comparaison des interventions par année, il est constaté une hausse de quatre mille neuf cent-un (4901) cas, par rapport à l'année 2023 (2978 cas), soit une augmentation de 1923 cas, qui peut se justifier par le nombre croissant des localités couvertes : 27 en 2023

contre 45 localités cette année. A titre d'exemple, 2601 en 2018 ; 4172 en 2019 ; 4653 en 2020 ; 6590 en 2021 ; 11098 en 2022 ; 14076 en 2023 et 18977 en 2024.

Clôturent cette présentation, le commandant José Aimé Moupaga Dziengue, chef de cabinet du commandant de la sécurité civile, a déclaré qu'il y a lieu, en termes de cette présentation, de relever que celle-ci laisse transpa-

raître la volonté manifeste du commandement de la sécurité civile d'étendre son champ d'action en application de la politique de déconcentration et de décentralisation et du développement local. « Dans cette dynamique, l'appui financier des ministères des enseignements général et technique mérite d'être souligné. Il contribue énormément à la mobilisation générale

des personnels et la réunion des moyens logistiques nécessaires », a-t-il indiqué. Il a souligné que c'est le cas pour cette année où 1602 agents, 37 véhicules et deux motos ont été impliqués... Le bilan ainsi présenté ne sera véritablement utile que si les services assermentés des deux ministères concernés en tirent les enseignements.

Guillaume Ondze

## COMITÉ RÉGIONAL OMS-AFRIQUE

## Après le Congo, la Zambie

La tenue du prochain comité régional de l'Organisation mondiale de la santé pour l'Afrique (OMS-Afrique), l'année prochaine à Lusaka, en Zambie, est l'une des résolutions de la 74<sup>e</sup> session dudit comité qui a eu lieu à Brazzaville, du 27 au 30 août.

La 74<sup>e</sup> session du comité régional de l'OMS-Afrique a atteint ses objectifs, selon le ministre Gilbert Mokoki, qui l'a souligné en sa qualité de président de ces assises. Celles-ci ont débouché, entre autres, sur l'élection du nouveau directeur régional de cette structure continentale de santé en la personne du Dr Faustine Englebert Ndugulile.

Les recommandations qui découlent de la session vont contribuer à l'amélioration de la santé des Africains. Elles sont liées au renforcement des systèmes de santé des Etats pour une meilleure résilience et un accès équitable aux soins de santé de qualité, à la surveillance épidémiologique, au financement durable de santé, à la couverture sanitaire universelle. La liste n'est pas exhaustive. « Nos travaux se sont déroulés dans un contexte sanitaire marqué par

l'épidémie de mpox qui touche plusieurs pays d'Afrique; nous obligeant ainsi à affiner nos stratégies de santé publique dans un esprit d'intégration africaine », a indiqué le ministre Gilbert Mokoki.

Pour sa part, la directrice régionale sortante de l'OMS-Afrique, le Dr Matshidiso Moeti, première femme à occuper cette fonction, a salué la qualité des échanges entre les Etats lors de cette session dans le souci de faire avancer la cause de la santé. « Les discussions qui



Les représentants de quelques pays à la clôture de la 74<sup>e</sup> session de l'OMS-Afrique

**« Nos travaux se sont déroulés dans un contexte sanitaire marqué par l'épidémie de mpox qui touche plusieurs pays d'Afrique; nous obligeant ainsi à affiner nos stratégies de santé publique dans un esprit d'intégration africaine »**

ont ponctué nos travaux vont nous permettre de dynamiser notre travail afin d'atteindre les objectifs de développement durable liés à la santé », a-t-elle fait savoir. Il convient de préciser que le nouveau directeur régional de l'OMS-Afrique, le Dr Faustine Englebert Ndugulile, prendra ses fonctions en février 2025.

Rominique Makaya